

Mardi 8 mars 2016 **La miséricorde se rit du jugement**

05 *J'avais dit : « Pitié pour moi, Seigneur,*
guéris-moi, car j'ai péché contre toi ! »

06 *Mes ennemis me condamnent déjà :*
« Quand sera-t-il mort ? son nom, effacé ? »

11 *Mais toi, Seigneur, prends pitié de moi ;*
relève-moi, je leur rendrai ce qu'ils méritent.

12 *Oui, je saurai que tu m'aimes*
si mes ennemis ne chantent pas victoire.

13 *Dans mon innocence tu m'as soutenu*
et rétabli pour toujours devant ta face.

14 *Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël,*
depuis toujours et pour toujours ! Amen ! Amen !

(Ps 40, extraits)

9. La miséricorde se rit du jugement

« *Le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde, mais la miséricorde se rit du jugement* » (Jacques 2,13). Voilà. La miséricorde se rit du jugement ! Je vais illustrer cela par mon expérience en prison.

Fleury : Dieu à genou, pour rejoindre l'homme à genou.

Il m'est arrivé, dans la prison où j'ai la chance d'aller travailler, de participer à une célébration eucharistique un dimanche matin (où j'étais de garde). C'était la fête de l'Épiphanie. Les femmes de la prison étaient facilement plus de 200 à cette messe, (pour 300 détenues, soit la paroisse la plus pratiquante de France). Toutes n'étaient pas chrétiennes, certaines étaient de famille musulmane ou peu croyantes. Au moment de la communion, toutes s'avançaient et celles qui n'étaient pas chrétiennes croisaient les bras sur la poitrine. A côté de l'autel, un peu à gauche, on avait accroché, comme pour chaque célébration, une grosse croix en bois, avec Jésus crucifié. Et nombres de ces femmes, tout spécialement celles qui n'avaient pas communié, tombaient à genou devant ce type, cloué là. Elles pleuraient. Car elle reconnaissait dans la personne du Christ crucifié, leur semblable, leur frère, un condamné comme elles, qui étaient avec elles, quoi qu'il leur soit arrivé. Elles reconnaissaient leur frère d'infortune dans le visage de cet homme torturé. Elles comprenaient qu'il était à leur hauteur, lui Dieu, agenouillé devant elles, meurtries, et elles, agenouillées devant lui, crucifié.

J'ai compris ce jour là, combien la croix nous sauve : elle montre un condamné confondu avec tous les condamnés du monde. Mais lui seul porte la malédiction. Et le salut, c'est de n'être plus seul, puisqu'il est là.

Le Père Lataste

Je voudrais vous parler du père Lataste, dominicain. En visitant à l'âge de 33 ans les détenues de Cadillac à qui il avait été amené à prêcher (en 1864), il s'adresse à elle en les appelant « mes très chères sœurs ». Il leur parle de la miséricorde de Dieu, dont il avait découvert le visage en Marie Madeleine. Il leur annonce que Dieu est le Dieu du présent, et qu'il se moque de ce qu'elles ont fait une fois qu'elles sont revenues à lui. Et là, il voit leurs corps se redresser, leurs visages d'éclairer. Elles sont nombreuses, prêts de 400. Toute la prison est là, sauf 4 ou 5 femmes restées à l'extérieur. Elles prennent sur leur temps de

sommeil pour venir l'écouter, car il ne faut pas prendre sur le temps de travail. Elles se confessent à lui. Elles passent du temps en adoration. Et lui, voyant leur foi, est converti par l'effet de sa propre prédication ; il n'en revient pas et dira « J'ai vu des merveilles. J'ai vu des merveilles ».

On les croit coupables — Il n'en est rien. Elles le furent, il est vrai, mais depuis longtemps elles ont cessé de l'être ; et si un jour elles ont failli, depuis longtemps déjà elles ont reconquis dans les larmes et dans l'amour de Dieu une seconde innocence. Elles furent coupables, c'est vrai ! Mais quelle est donc l'âme qui n'a jamais eu rien à se reprocher, et parmi celles qui sont toujours restées pures, quelle est celle qui à un moment donné n'a pas senti que si la main de Dieu ne l'avait fermement soutenue, elle était tout près de faillir, à deux doigts de sa perte. [...] Oui, elles furent coupables mais Dieu ne nous demande pas ce que nous fûmes, il n'est touché que de ce que nous sommes¹.

Il a l'intuition fulgurante de proposer la vie religieuse à ces femmes qui vivent dans le silence, et le travail, gardées par des religieuses. Vous vivez comme les religieuses qui vous gardent, dans la prière, le travail et le silence. Si vous le désirez, rien ne vous empêche de vivre comme des religieuses. Pour celles qui tentent l'aventure, rien n'est changé, elles sont toujours détenues, mais tout est changé : elles sont avec le Christ dans leur cellule. Elles sont toujours captives, mais désormais captives du Christ.

Son intuition se fonde sur la contemplation du mystère pascal : en prêchant à ces femmes, il a compris, presque physiquement, qu'il n'y a pas de différence au pied de la croix entre la mère de Dieu, (la femme pure par excellence), et Marie-Madeleine, car toutes deux sont également aimées par le Seigneur, et finalement toutes deux revêtues de la même innocence à ses yeux, s'il est vrai que Dieu ne voit en nous que ce qui est tourné vers lui.

Dieu est le Dieu du présent

Le père Lataste rejoignait ainsi la grande tradition issue de Thomas d'Aquin et de maître Eckhart :

Si l'homme se relève complètement du péché et s'en détourne entièrement, alors le Dieu fidèle fait comme si l'homme n'était jamais tombé dans le péché, pas un seul instant il ne songe à lui faire expier tous ses péchés ; égaleraient-ils en nombre ceux de toute l'humanité, jamais Dieu ne lui en tiendrait rigueur, jamais il ne cesserait de se montrer avec cet homme aussi intime qu'il l'a jamais été avec une créature. Pourvu qu'à cette heure il le trouve dans de bonnes dispositions, il ne fait plus attention à ce que cet homme fut dans le passé. Dieu est le Dieu du présent. Tel Il te trouve, tel Il te reçoit, tel Il te prend ; non point tel que tu fus, mais tel que tu es en ce moment².

Le père Lataste insiste auprès de ses sœurs sur quelques points très importants : 1) la dimension de discrétion : elles sont confondues les unes avec les autres, de même que le Christ a choisi d'être confondu avec les pécheurs. 2) le détachement vis à vis des fautes passées pardonnées. On retrouve cela dans le chapitre 3 de l'évangile de Jean, que je vais suivre aujourd'hui.

¹ Sermon n°96, (deuxième rédaction), septième sermon de la première retraite aux prisonnières de la Maison de force de Cadillac, septembre 1864, in *Prêcher de la miséricorde*, textes présentés par le fr. Jean-Marie GUEULETTE, éd. Cerf / Fates, Paris, 1992, p. 146-148.

² Maître ECKHART, *Traité et sermons*, « Entretiens spirituels XII », trad. A. de Libéra, Paris, GF, p. 97.

10. Être confondu

« *Celui qui n'avait pas connu le péché, il l'a fait péché pour nous* »

Dans le chapitre 3 de Jean, après la rencontre avec Nicodème, on trouve un long discours auquel je vais maintenant m'attarder.

*« Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, ainsi faut-il que soit élevé le Fils de l'homme, afin que quiconque croit ait par lui la vie éternelle.
Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais ait la vie éternelle.
Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. (Jn 3, 14...) »*

Le livre des Nombres raconte une étrange histoire. Alors que le peuple regrette les oignons d'Égypte, voilà que les Hébreux sont mordus par des serpents brûlants et mortels. Moïse intercède pour le peuple, qui reconnaît ses torts, et pour les guérir, Dieu propose de mettre un serpent en airain sur un étendard. Qui regarderait vers lui resterait en vie. (Nb 21, 4-9)

Or, que se passe-t-il sur la croix : Le Christ est élevé de terre, comme le serpent. Il est mis à la place du serpent. Or, le serpent dans la Genèse, c'est le serpent menteur et accusateur, le dragon de l'Apocalypse, c'est, en somme, la place du péché. La croix, instrument de supplice pour les bandits, est faite pour les pécheurs. Or, c'est là qu'on cloue le Fils de l'homme, à la place du péché. Malédiction disait déjà le Deutéronome. Si le Christ a pris la place du serpent, il a pris la place du péché. Jésus sur la croix s'identifie au péché, jusqu'à la mort, et au tombeau. Et Il l'a vaincu, puisqu'il a pris sa place.

Paul, qui a lui-même été pris dans le cercle de la violence, dans la rivalité exclusive (non seulement seuls les pharisiens sont les *vrais* croyants) et compétitive (mais en plus, il s'agit d'être un *meilleur* croyant que le voisin), a reconnu dans la figure du Christ, élevé de terre, celui qui se met à la place du maudit. Et il le dit avec une très grande clarté, dans ce texte lu dimanche dernier :

« C'était Dieu qui dans le Christ se réconciliait le monde, ne tenant plus compte des fautes des hommes, et mettant en nous la parole de la réconciliation. Nous sommes donc en ambassade pour le Christ : laissez-vous réconcilier avec Dieu. Celui qui n'avait pas connu le péché, il l'a fait péché pour nous, afin qu'en lui nous devenions justice de Dieu. »
(2, Co 5, 19-21)

Il faut absolument s'attarder sur cette phrase puissante. Non seulement Dieu devient l'un de nous, mais en plus il meurt *comme* un pécheur. Il meurt stricto sensu *à la place* des pécheurs, lui l'unique juste. Il s'associe à la misère de l'homme jusqu'à *s'identifier* aux pécheurs. Il a choisi librement d'être assimilé, confondu avec les pécheurs : « on dirait un ivrogne », « vous avez vu qui il fréquente ! », et ce, jusqu'à mourir entre deux pécheurs, hors de la ville, comme un malfrat.

La grâce du salut, c'est que le Christ a pris comme place en ce monde la place de la malédiction, la place du péché, la place du serpent. Il savait bien, lui qui connaissait parfaitement la Torah qu'un pendu « *est une malédiction de Dieu* » (Dt 21,23). Il prend sur lui la malédiction afin qu'elle ne pèse plus sur nous (cf. Ga 3,3).

Ne fallait-il pas ?

Être confondu avec les coupables, quand on est un innocent, c'est porter la violence de l'accusation sans la rendre. L'arrêter sur soi, sur son propre corps. L'endurer. Dans le secret.

Mais le Christ va plus loin encore. Dans l'Évangile selon Luc, lorsqu'il s'adresse à ses disciples, il dit ceci : « *Ne fallait-il pas* que le Christ endurât ces souffrances pour entrer dans sa gloire ? » (Luc 24,26). Il reprend la même expression que celle utilisée par Joseph dans la Genèse, lorsque ses frères le retrouvent en Égypte poussés par la famine, honteux de lui dévoiler (enfin) leur faute : oui, ils avaient l'intention de le tuer. Oui, ils l'avaient vendu. Et Joseph alors avait dit : « *Ne vous fâchez pas de m'avoir vendu, car c'est pour préserver vos vies que Dieu m'a envoyé en avant de vous* » (Gn 45,5).

Non seulement le Christ endure l'accusation sans la rendre, non seulement sa miséricorde couvre la faute de ceux qui se repentent, mais elle va jusqu'à justifier *a posteriori* la faute pour en faire un bien. *Ne fallait-il pas ?* Voilà comment le Christ nous aime !

Il n'y a plus de place pour le péché qui ne soit occupée par Dieu.

Confesser que le Christ sur la croix a pris la place du péché, c'est croire *qu'il n'y a plus de place pour le péché qui ne soit occupée par Dieu*. Tant que nous croyons qu'il y a une place pour le péché qui n'est pas occupée par Dieu, nous risquons de juger nos actes indignes de Dieu. Au contraire, si nous croyons en vérité que Jésus le Christ est venu tout visiter de nos vies, y compris le pire, nous pouvons tout lui offrir et laisser Dieu juger de ce qui a du poids et de ce qui n'en a pas dans nos vies. Il me semble que c'est le sens de la suite du texte de Jean 3.

*Qui croit en lui n'est pas jugé ;
qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au Nom du Fils unique de Dieu.
Et tel est le jugement : la lumière est venue dans le monde
et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière,
car leurs œuvres étaient mauvaises.*

Le jugement que nous pouvons porter sur nos œuvres n'est pas celui que Jésus porte, lui qui prend notre défense et porte sur lui la malédiction pour nous en délivrer. C'est croire cela, qui simplement nous sauve. C'est pourquoi celui qui ne croit pas est déjà jugé, à commencer par lui-même ! Souvenez-vous de la femme adultère de Jn 8. Jésus ne demande pas à ceux qui voulaient la lapider de partir. Il ne les accuse pas. Ce sont eux qui s'accusent eux-mêmes, et s'en vont ! Ce que Jésus dit, c'est : « *Moi non plus, je ne te condamne pas* » (Jn 8,11). Il le dit à la femme adultère et sans doute à chaque homme. Les vieillards qui jugent leurs propres œuvres sont partis les premiers. Ce faisant ils se sont privés d'entendre ce « *moi non plus, je ne te condamne pas* » qui leur était adressé à eux aussi.

11. Passer par le feu : le détachement vis à vis des œuvres

Si le jugement, c'est Dieu qui est jugé par l'homme, est-ce à dire qu'il n'y aurait pas de jugement ? Je crois qu'il existe un jugement des œuvres, car tout ce que nous faisons, nous le savons bien, ne se vaut pas. Pour autant, de multiples paraboles insistent sur le fait qu'il convient de laisser à Dieu ce jugement. Car la pénétration du bien et du mal, ce surplomb que nous pensons pouvoir revendiquer, n'appartient qu'à Dieu. Nous sommes alors conviés à un

détachement vis à vis de nos œuvres, un détachement qui nous fait passer par le feu. Deux petits textes vont éclairer cela.

Quiconque, en effet, commet le mal hait la lumière et ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient démontrées coupables, mais celui qui fait la vérité vient à la lumière, afin que soit manifesté que ses œuvres sont faites en Dieu. » (Jean 3)

Il n'y aura pas d'un côté « celui qui commet le mal », et de l'autre « celui qui commet le bien », ce qu'une lecture trop rapide pourrait suggérer. Mais il y a d'un côté celui qui ne vient pas à la lumière car il a peur que ses œuvres ne soient démontrées coupables, et celui qui fait la vérité et vient à la lumière. Celui qui a peur ne présente pas ses œuvres devant Dieu, car déjà il les a jugées mauvaises, alors que nulle part il n'est dit qu'elles seront jugées telles ! Il se juge lui-même. Il se condamne lui-même. *A contrario*, celui qui « fait la vérité », vient avec ses œuvres, toutes ses œuvres, à la lumière. Par là il signifie qu'elles sont faites en Dieu. Ces œuvres ne sont pas qualifiées de bonnes ou de mauvaises.

De fondement, en effet, nul n'en peut poser d'autre que celui qui s'y trouve, c'est-à-dire Jésus Christ. Que si sur ce fondement on bâtit avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, de la paille, l'œuvre de chacun deviendra manifeste ; le Jour, en effet, la fera connaître, car il doit se révéler dans le feu, et c'est ce feu qui éprouvera la qualité de l'œuvre de chacun. Si l'œuvre bâtie sur le fondement subsiste, l'ouvrier recevra une récompense ; si son œuvre est consumée, il en subira la perte ; quant à lui, il sera sauvé, mais comme à travers le feu. Ne savez-vous pas que vous êtes un temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? (1 Co 3, 11-16)

Le détachement, c'est laisser à Dieu le jugement de nos œuvres. Paul prend pour décrire cela l'image du feu. Mais il donne une précision de taille : si l'œuvre est consumée, elle sera perdue mais l'ouvrier – toi, moi – sera sauvé « comme à travers le feu ». Même si nos œuvres sont reconnues irrécupérables, nous sommes sauvés, puisque nous sommes la maison de Dieu, son temple !

Alors, nous n'avons pas à craindre pour nos œuvres. Dieu se charge d'en juger. La seule chose que nous avons à faire, est de faire du mieux que nous pouvons. Comme des serviteurs quelconques, dit l'évangile (Lc 17, 5-10).

Appendice

Avant de conclure, je voudrais revenir quelques minutes sur ce que je disais mardi dernier : la miséricorde de Dieu qui couvre la faute et qui nous invite à une même discrétion. Plusieurs parmi vous se sont demandé : « Mais alors, avec les histoires de pédophilie, relayées notamment par le très beau film *Spotlight*, comment articuler cela avec votre propos ? »

C'est une question légitime. Si il y a un jugement des œuvres, je crois que le Christ meurt afin que tous soient sauvés, « comme à travers le feu ». La miséricorde de Dieu, à mes yeux, couvre tous les hommes qui l'acceptent et c'est d'elle dont je parlais.

Quant à nous, fermer les yeux et la bouche, c'est ne pas en rajouter dans l'accusation. Je travaille aux côtés de personnes qui ont fait des choses très graves parfois. Fermer les yeux et la bouche, c'est ne pas réduire leur vie à la catastrophe du geste dont ils se sont rendus coupables. Je ne suis pas juge, mon travail de médecin est de ne pas juger. En revanche, si je suis témoin par exemple de violence sur une personne détenue, je ne peux que l'encourager à porter plainte, en lui fournissant les certificats nécessaires. Et si elle a moins de 18 ans, je dois

signaler ce qui lui est arrivé. Mais attention, une chose est d'obéir aux lois de notre pays (et je ne vois rien qui puisse nous en dispenser), l'autre est de systématiquement exposer la vie de quelqu'un, fut-il coupable, au lynchage médiatique. Fermer les yeux et la bouche, c'est laisser à l'autre un peu d'air, pour qu'il puisse, demain encore, respirer.

Quant au métier de juge, c'est un art de la médiation entre des accusés et des victimes. L'art de la justice n'est pas de prendre systématiquement le parti de la victime, mais de faire intervenir un tiers, la société, pour éviter la vengeance. Une justice qui ne serait que du côté des victimes s'apparenterait à la vengeance, produirait du ressentiment qui reviendrait en boomerang à la société. Lors que l'on taxe de laxisme les juges, (ce qui est loin d'être le cas, je peux en témoigner), je crains que l'on confonde justice et vengeance. Là encore, un peu de retenue et de discrétion serait une œuvre de miséricorde nécessaire.

Géhenne

Si l'on reste dans la métaphore du feu, il faut associer à cela l'image de la Géhenne. Vous le savez, la Gehenne, c'est la décharge publique de l'époque. On s'en est servi comme métaphore du jugement, par exemple dans Mt 5, 22 : Celui qui traite son frère de « Renégat » « *en répondra dans la Géhenne de feu* ».

Eh bien, osons ce retournement : Le feu qui brûle dans la Géhenne est le même que l'Esprit saint. Il brûle ce qui en nous n'est pas Dieu. Et c'est une bonne nouvelle. Cela, l'Apocalypse aussi le dit tout à la fin du livre : « *Alors la Mort et l'Hadès furent jetés dans l'étang de feu - c'est la seconde mort cet étang de feu* » (Ap 20, 14). L'étang de feu, c'est la seconde mort, c'est la mort de la mort. Autant dire que c'est là l'œuvre de l'Esprit.

La quatrième œuvre de miséricorde que je vous invite à vivre est double. Il s'agit à la fois d'endurer (avec humour) le jugement d'autrui, y compris quand il est injuste car « *la miséricorde se rit du jugement* » (ce qui est une façon de « porter » la faute de l'autre) et de vivre le détachement vis à vis de nos œuvres, en offrant tout à l'amour brûlant de l'Esprit de Dieu.

*In manus tuas, Pater, commendo spiritum meum,
In manus tuas, Pater, commendo spiritum meum.*